

**Arrêté du 17 juin 2013 modifiant l'arrêté du 30 avril 2010 portant nomination  
au conseil d'administration du centre national de l'enseignement professionnel notarial  
NOR : JUSC1305917A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 modifié relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire, notamment ses articles 96 et suivants ;*

*Vu l'arrêté du 30 avril 2010 portant nomination au conseil d'administration du centre national de l'enseignement professionnel notarial ;*

*Vu la proposition de la Fédération générale des clercs et employés de notaire en date du 2 avril 2013.*

ARRÊTE

**Article 1**

M. Cédric ROCHEREAU, collaborateur de notaire à Vendôme, est nommé en qualité de membre suppléant au conseil d'administration du centre national de l'enseignement professionnel notarial en remplacement de Mme Marie-Axelle RISBEC, collaborateur de notaire à Cherbourg, démissionnaire.

**Article 2**

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la Justice.

Fait le 17 juin 2013.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice  
et par délégation,  
La directrice des affaires civiles et du sceau,

**Carole CHAMPALAUNE**